

Droit



MASTER

Droit
de l'entreprise

LES DÉBOUCHÉS

- Emplois de juristes polyvalents au sein d'une entreprise
- Emplois au sein de structures privées (banques, etc.)
- Emplois de juristes appelés, au sein d'organismes publics ou parapublics, à jouer un rôle de conseil à l'égard des acteurs économiques
- Avocat d'affaires
- Emplois au sein de professions orientées vers le conseil aux entreprises
- Enseignant-chercheur

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Master « Droit de l'Entreprise » vise à répondre aux besoins des acteurs économiques. Il a pour objectif d'assurer la formation théorique et pratique de juristes opérationnels, capables de conseiller l'entreprise dans ses choix stratégiques, qu'il s'agisse notamment de définir sa politique commerciale, sociale ou financière.

La formation prévoit deux unités de spécialisation : banque-finance et risque-responsabilité.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Connaissances solides et approfondies en droit de l'entreprise
- Maîtrise des méthodes et outils documentaires (expressions écrite et orale, capacité à problématiser, esprit de synthèse, utilisation des sources doctrinales, recherche jurisprudentielle), indispensables pour l'exercice d'une profession juridique comme dans la perspective de faire de la recherche en droit.



CONDITIONS D'ACCÈS ET RYTHME DE LA FORMATION

Le Master est ouvert à tout titulaire d'une Licence en Droit. La sélection des candidats se fait sur dossier.

MASTER 1

Les enseignements se déroulent de septembre à avril.

MASTER 2

Les enseignements se déroulent de septembre à mi-mars, le stage de trois mois s'effectue à partir du mois d'avril.

FORMATION CONTINUE

Le Master est ouvert aux salariés ou demandeurs d'emploi.

Contact :

Tél. 03 27 94 50 54

fcu-fare-douai@univ-artois.fr

Ils peuvent aussi intégrer le Master ou le valider par le biais de la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou de la Validation des Acquis de l'expérience (VAE).

Contact :

Tél. 03 21 60 60 59

fcu-pac@univ-artois.fr



LE PROGRAMME DE LA FORMATION

SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
<p>Tronc Commun</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiscalité ▪ Droit du numérique ▪ Langue vivante <p>Spécialité Droit privé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Droit civil ▪ Droit commercial ▪ Droit international privé ▪ Droit pénal des affaires ▪ Droit de la consommation ▪ Droit des contrats d'affaires 	<p>Tronc Commun</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pratiques professionnelles ▪ Éthique et droit ▪ Langue vivante <p>Spécialité Droit privé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Droit de la régulation économique ▪ Droit commercial ▪ Droit international privé ▪ Procédures civiles d'exécution ▪ Droit pénal spécial ▪ Droit des assurances
SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
<p>Cours magistraux</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Techniques contractuelles ▪ Droit des relations individuelles et collectives de travail ▪ Droit de la distribution et des services de l'entreprise ▪ Droit pénal des affaires et du travail <p>Séminaires de perfectionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Droit des contrats en anglais ▪ Droit et ingénierie des sociétés ▪ Aspects juridiques de la gestion du risque d'insolvabilité ▪ Propriété intellectuelle ▪ Contentieux des affaires 	<p>Spécialisation banque-Finance</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiscalité des entreprises ▪ Droit de la banque et du financement <p>Spécialisation Gestion publique des risques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsabilité civile liée à l'entreprise et assurances ▪ Politique de prévention des risques de l'entreprise <p>Mémoire de recherche ou rapport de stage</p> <p>Méthodologie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Grands oraux d'entraînement ▪ Atelier méthodologique ▪ Conférences Droit et éthique



CONTACT

Jérôme Attard / Maxence Laugier, responsables du Master
jerome.attard@univ-artois.fr